

Réunion du conseil municipal de Miélan



Réunion du conseil municipal de Miélan

Réunion du conseil municipal de Miélan

Vendredi 20 mars 2026 à 19 heures, à la mairie de Miélan, salle du Conseil municipal. :

Ordre du jour :

- 1 Installation du conseil municipal
- 2 Élection du maire
- 3 Fixation du nombre d'adjoints au maire et élection des adjoints au maire
- 4 Lecture et remise de la charte et du chapitre du Code général des collectivités territoriales consacré aux conditions d'exercice des mandats des élus locaux
- 5 Fixation de l'indemnité des élus
- 6 Délégation du conseil municipal au maire (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)
- 7 Désignation des représentants de la commune au sein des établissements publics de coopération intercommunale et divers autres établissements ou organismes